

rapport 2020

LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE TOULON



SOMMAIRE



■	PRÉAMBULE	3
■	I. TOULON, LA COLLECTIVITÉ	4
■	II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS	9
	1. TOULON, MOBILISÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE	10
	2. TOULON PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES.....	13
	3. TOULON ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS.....	17
	4. TOULON AGIT EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ	22
	5. TOULON FAVORISE DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES	24
■	III. PROSPECTIVES	26



PRÉAMBULE



L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement rend obligatoire la rédaction d'un rapport de synthèse en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 précise que le rapport, qui doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire, doit comporter « au regard des cinq finalités du développement durable le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité et le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire ».

L'action publique conduite par la municipalité de Toulon s'exprime dans un contexte local, qui intègre à la fois les préoccupations définies en matière de développement durable à l'échelle internationale, mais également les orientations déterminées à l'échelle métropolitaine de Toulon Provence Méditerranée (MTPM).

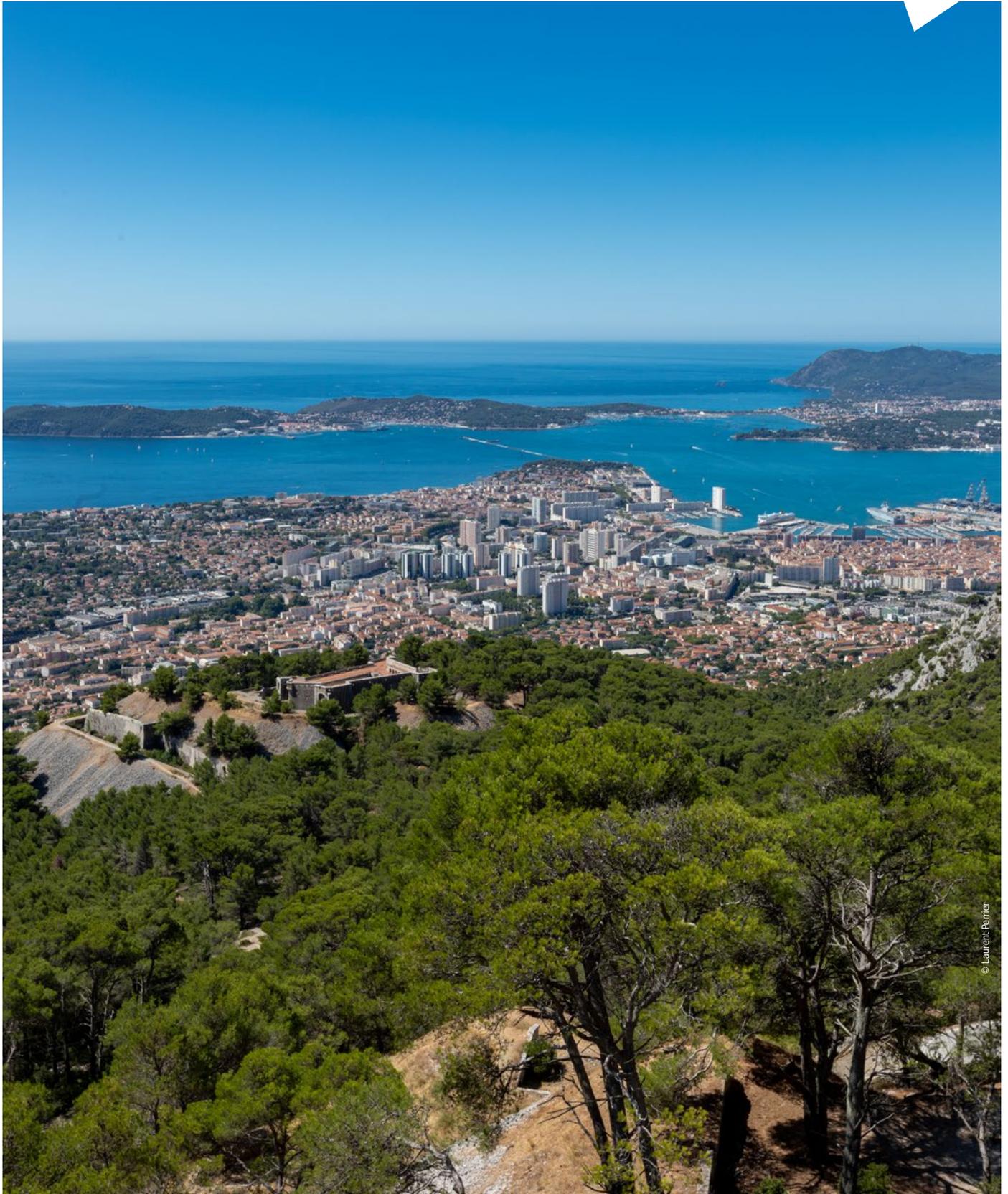
La Ville de Toulon réaffirme dans le présent document son engagement pour la protection de l'environnement, pour la préservation des ressources et de son cadre de vie, pour le bien-être de tous sur son territoire, pour la solidarité entre ses administrés, pour le renouveau de son centre-ville et l'essor de son tissu économique et de l'emploi.

Le rapport sur la situation de la Ville de Toulon en matière de développement durable illustre sans exhaustivité les actions menées sur son territoire au cours de l'année 2020. Il montre la diversité des politiques publiques qui ont intégré ce concept comme objectif et levier d'actions et révèle également comment le développement durable est aujourd'hui ancré dans le fonctionnement de la collectivité et des services municipaux. La mise en exergue de cette transversalité des actions traduit l'interdépendance nécessaire entre certaines politiques sectorielles.

Ce rapport annuel, rendu public sur le site Internet de la Ville, se veut aussi un outil pédagogique. Le développement durable n'incombe pas aux seuls pouvoirs publics. Il relève de la responsabilité de chacun de s'emparer de ces enjeux à l'échelle de sa sphère privée. La Ville de Toulon soutient et encourage les initiatives, projets et actions qui concourent à l'ambitieux défi de partager demain un territoire durable, respectueux de son environnement et dynamique où chacun trouvera sa place.



I. TOULON, LA COLLECTIVITÉ



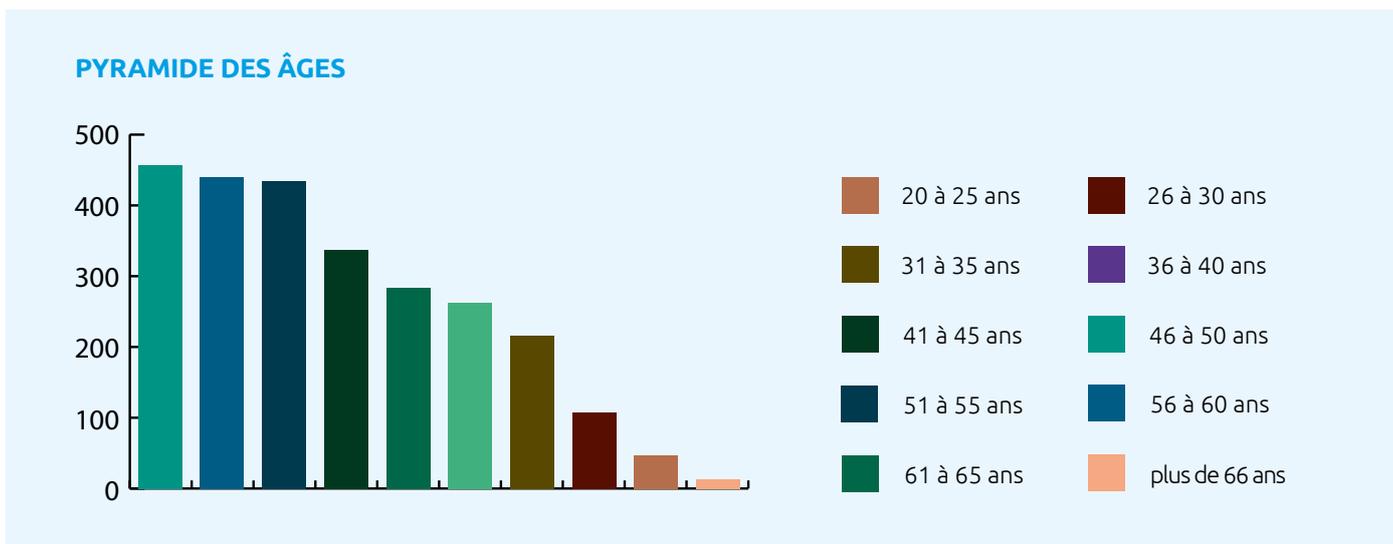
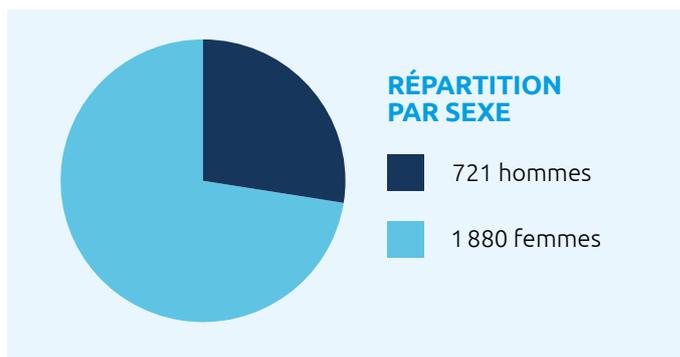
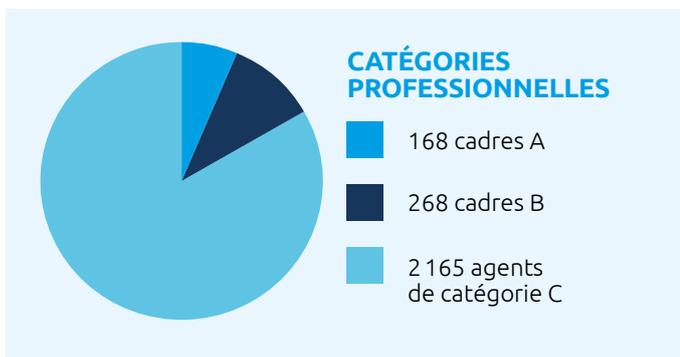
© Laurent Perrier



La Ville de Toulon en quelques chiffres

Le bilan social de la collectivité territoriale au 1^{er} janvier 2019 fait état d'un effectif au nombre de 2 601 emplois permanents, avec les caractéristiques suivantes :

→ 2 601 AGENTS PERMANENTS



Budget communal: rigueur, équilibre et nouveaux projets

D'un point de vue budgétaire et financier, la collectivité poursuit la gestion saine et responsable dans laquelle elle s'est engagée depuis des années.

Le budget 2020 d'un montant global de 287 M€ de recettes et de 273 M€ de dépenses repose sur une gestion rigoureuse des finances de la commune. Les grands équilibres sont respectés en dépit de la crise sanitaire et son impact sur nos finances communales, auquel s'ajoute l'incertitude qui pèse sur la compensation par l'État de la Taxe d'Habitation qui représente, quant à elle, plus de 44 millions d'€ de recettes chaque année pour la ville.

Toulon est la 4^e ville la moins endettée de France, avec une dette de 445 € par habitant. La ville est bien en dessous de la moyenne constatée pour les autres grandes villes, à savoir 1 104 €.

De plus, depuis 2016, elle est parvenue à modérer la progression de ses charges y compris les dépenses de personnel (-1,5 %).

→ UNE ÉPARGNE STABILISÉE

La maîtrise des charges de fonctionnement a permis de dégager une épargne brute de 20 M€ garantissant ainsi à la ville un autofinancement important de ses dépenses d'équipements.

→ QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ET INVESTISSEMENTS

Fort de sa rigueur financière, la ville maintient voire améliore la qualité des services rendus à la population dans tous les domaines du quotidien. De plus, elle poursuit en 2020 sa politique volontariste en matière de grands projets structurants.

- Le quartier de la créativité et de la connaissance qui accueille une nouvelle médiathèque, labellisé éco quartier,
- La rénovation et l'entretien des bâtiments scolaires comprenant 43 écoles élémentaires et 41 maternelles,
- L'installation de visiophone et la poursuite de l'informatisation des écoles élémentaires,
- Le remplacement de deux terrains synthétiques sur le stade Fernandez,
- L'opération de confortement et de sécurisation du talus de l'école maternelle des Moulins,
- La renaissance du secteur des Halles et la réhabilitation de l'îlot Boucherie,
- La rénovation de la place Vatel pour donner naissance à un ensemble embelli.

→ SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS INCHANGÉ

Les économies imposées par l'État ne sont pas répercutées sur les subventions aux associations. Ces structures essentielles participent de façon importante à la cohésion sociale. Le montant de leurs subventions est maintenu soit 6,5 millions d'euros.



© Laurent Perrier



© Laurent Perrier



Les taux locaux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 19 ans

4^e ville la moins
endettée
de France

445€ / HABITANT

(1 104 € : moyenne des villes
de même strate)

soutien aux
associations



367 ASSOCIATIONS

INVESTISSEMENT SOUTENU

60 M€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
(56 M€ EN 2018)

27 M€ DE TRAVAUX
(21 M€ EN 2018)



(SITE DE CHALUCET, MÉDIATHÈQUE ET JARDIN : 11 M€ /
1^{RE} TRANCHE RÉHABILITATION DU MAT : 8,1 M€ /
BÂTIMENTS SCOLAIRES : 2,4 M€ /
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 1,7 M€ /
RÉHABILITATION CENTRE ANCIEN : 1,5 M€)

dépenses de fonctionnement en baisse



- * L'AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ PAR L'ÉPARGNE PERMET À LA VILLE DE MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE SERVICES PUBLICS. ILS ONT D'AILLEURS DÉMONTRÉ LEUR EFFICACITÉ TOUT AU LONG DE LA CRISE SANITAIRE.
- * EN JANVIER DE CETTE ANNÉE, LE JOURNAL LE POINT PUBLIAIT UNE ÉTUDE DE L'IFRAP (FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LES ADMINISTRATIONS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES) CLASSANT TOULON AU 4^E RANG DES GRANDES VILLES FRANÇAISES LES MIEUX GÉRÉES.



ÉPARGNE BRUTE
LA + FORTE DEPUIS 2001

40,5 M€

(SOIT + 10 M€ EN UN AN)



II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS



© Annabelle Lhuillier-Bornal



1. TOULON, MOBILISÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

La lutte contre le changement climatique est une des priorités environnementales de la France, qui s'est engagée à diviser d'un facteur quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 par rapport au niveau atteint en 1990 (article 2 de la loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique, réaffirmé dans le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte, déposé au parlement en juillet 2014).

La Ville de Toulon souscrit pleinement aux objectifs définis par la communauté internationale et à l'échelle nationale, en encourageant des modes de production moins émissifs, en améliorant le bâti et en promouvant la mobilité active sur son territoire.

Qualité de l'air

La Ville de Toulon avec la Métropole TPM lutte activement contre la pollution de l'air et s'engage pour améliorer la qualité de vie des concitoyens.

Une nouvelle station de surveillance de l'air a été mise en place en juin sur le toit de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). L'objectif est de renforcer la surveillance de la qualité de l'air autour des ports, afin de mieux lutter contre la pollution.

En effet, le port de Toulon c'est :

- Le 1^{er} Port de Méditerranée en termes d'escales pour Corsica Ferries
- 1 200 accostages par an représentant 9 000 heures à quai
- 1,5 million de passagers par an pour les ferries
- 120 accostages de navires de croisière

Cette station, dont l'emplacement a été choisi par AtmoSud, permet :

- d'évaluer la qualité de l'air dans le port,
- de déterminer dans quelle mesure, l'activité maritime des ferries et autres navires qui fréquentent le port de Toulon, impacte la qualité de l'air.

Les résultats sont en ligne, sur le site internet d'AtmoSud depuis fin août. Un bilan hebdomadaire est également réalisé chaque vendredi.

Sur trois mois, la station, paramétrée selon les règles et normes en vigueur, montre qu'aucune mesure, moyenne ou ponctuelle, ne dépasse les seuils réglementaires, ni même certaines préconisations plus strictes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (normes en vigueur), sur l'ensemble des paramètres mesurés NOx, SO₂ et particules fines.

Les données de ce nouveau site de surveillance s'apparentent à celles de la station de Claret et sont inférieures à celles de la station du tunnel autoroutier de Toulon (station Foch).

Même si les mesures sont récentes et qu'une analyse sur une année pleine permettra d'affiner les chiffres, on peut constater que les mesures concernant le dioxyde de soufre sont très faibles et très en dessous des normes réglementaires et de la ligne directrice de l'OMS.

En outre, en accord avec la métropole, deux autres stations de mesure sont programmées au Mourillon à l'été 2021 ainsi que des microcapteurs citoyens.

Rappel des différents polluants atmosphériques :

- Les NO₂ (oxydes d'azote)
- Les SO₂ (dioxyde de soufre)
- Les particules en suspension ou particules fines (notées PM en anglais).



Cartographie de la qualité de l'air sur Toulon et la population exposée en 2019, en comparaison aux populations en 2018

En complément de cette nouvelle station, la Ville de Toulon est dotée :

- d'une station de surveillance dite de « fond » (relativement éloignée de toutes sources de pollution proche) à Claret ;
- d'une station dite de « proximité » (proche de toutes sources de pollution) : Foch

Les stations de mesure permettent :

- de suivre en permanence et en temps réel les niveaux d'exposition de la population aux différents polluants,
- d'informer régulièrement la population,

Les mesures d'AtmoSud depuis plusieurs années, indiquent que les premières pollutions affectant la Métropole TPM, proviennent principalement du résidentiel (chauffage des logements au bois) et de la circulation routière (autoroutes A50 et A57).

Toulon est le territoire de la région où le niveau annuel moyen d'émissions d'oxydes d'azote (NOx) a le plus baissé depuis 2011 : -32,74 % à Toulon contre -25,4 % en moyenne dans la région.



Depuis 2016, le taux moyen annuel est toujours inférieur à celui de Marseille et Nice.

Ces émissions sont en nette baisse grâce aux différentes mesures initiées par la Métropole depuis des années.



Adaptation aux phénomènes climatiques

Chaque année, de septembre à mi-décembre, le territoire est exposé à des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines. La Ville de Toulon via son service Sécurité civile et la Métropole TPM s'est dotée d'un outil de prévention des inondations, le PAPI PCT, dans le but de réduire leur impact. Des actions sont engagées telles que des travaux, une application de vigilance, mais également des campagnes d'information auprès de la population.

En 2020 des actions sont programmées :

- Des études hydrauliques sur le Las afin de définir des aménagements pour la gestion des crues ;
- La mise en œuvre du logiciel alerte population sur tout le territoire Mypredict.

Conjointement, la Direction Sécurité Civile a mis en place une information de vigilance météorologique qui est diffusée en interne pour anticiper ces phénomènes.

Favoriser le retour de la nature en ville

La Ville de Toulon via ses directions Éducation, Ville Durable et Espaces Verts accueille pour la 1^{re} fois les 48h de l'agriculture urbaine. Pendant tout un week-end du 10 au 11 octobre des ateliers pratiques sont proposés à tous les toulonnais pour développer une culture urbaine sur les plantes nourricières et favoriser le retour de la nature en ville.

Il s'agit de se réapproprier l'espace et permettre de développer de nouvelles façons d'appréhender la nature.

La nature, notamment en milieu urbain, apporte également de nombreux services écosystémiques : rafraîchissement, biodiversité, et a un impact bénéfique sur la santé des habitants. Par exemple, l'école Lazare Carnot a ouvert ses portes pour présenter le travail effectué par les élèves pour créer son potager. L'école propose aussi un atelier de création de graffiti végétal : afin de décorer le mur nord d'un des murs de l'école, le grand public est initié à la mise en place d'un mur végétal appelé ici graffiti végétal. Il s'agit de cuisiner une pâte collante à base d'eau, de farine, de sucre et de miel qui servira de support mais aussi de terreau à de la mousse locale. Ce support permet aux végétaux de continuer de vivre.



Continuité du Plan de déplacements d'administration (PDA)

Les dispositions des textes stipulent que les personnes morales de droit public disposant au 1^{er} janvier 2014 de plus de 250 salariés sont tenues de mettre en place un Plan de Déplacements d'Administration (PDA).

Pour satisfaire à cette obligation, le Conseil Municipal de la Ville de Toulon a pris une délibération en septembre 2014 permettant d'engager la collectivité dans cette démarche.

Les actions de promotion des déplacements doux ainsi que les alternatives à la voiture se poursuivent.

→ FOCUS SUR LA MARCHÉ À PIED

Inscrite dans le Grenelle de L'environnement, la marche fait désormais partie intégrante des plans de déplacements urbains. En effet pour se déplacer en ville, lorsqu'on a une distance inférieure à 1 km à parcourir, la marche à pied est le moyen le plus rapide pour se rendre à son point de destination. Un piéton arrivera à destination avant que l'automobiliste ne commence



II.BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

son trajet ou que le cycliste arrive à destination. Pour un parcours compris entre 1 et 6 km, le vélo reste le moyen de déplacement le plus rapide. Au delà de 6 km le moyen de déplacement qui vous mènera le plus vite à votre point d'arrivée est la voiture. Il faut remarquer que jusqu'à 10 km le vélo reste le moyen de déplacement le plus rapide après la voiture.

Le jalonnement piéton et vélo en centre-ville est finalisée. Ainsi l'ensemble du centre-ville est accessible aussi bien à pied ou à vélo en suivant un jalonnement. Cela sécurise les usagers



La Ville poursuit les actions déjà mises en place :

- Prise en charge en totalité des frais d'abonnement aux transports en commun à la demande des agents.
- Pour diminuer les déplacements individuels dans le cadre des trajets professionnels :
- Des cartes de transport en commun sont mises à disposition au sein de chaque direction.
 - Mise à disposition de vélos pour les déplacements professionnels. Ainsi, ces vélos sont utilisés tous les jours par les agents pour se rendre à différents lieux de la Ville. Le kilométrage moyen effectué par jour est de 10 km mais certains agents vont jusqu'à 20 km certain jour.

→ FOCUS SUR LA FORMATION DES AGENTS À L'ÉCO CONDUITE



Contrairement aux agents administratifs pour qui la conduite se limite au trajet domicile-travail, les agents amenés à conduire régulièrement un véhicule de service dans le cadre de leur fonction sont davantage confrontés au risque routier. C'est ce qui ressort de l'évaluation des risques professionnels pour les directions dont les missions entraînent des déplacements professionnels.

C'est pourquoi leurs personnels participent régulièrement à des actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Des sessions sur la conduite d'urgence sont mises en place et co-animées par le chargé de sécurité routière à la direction Sécurité civile communale et une professionnelle de l'assurance, spécialiste de la prévention.

L'occasion de rappeler des règles essentielles, notamment l'importance de conserver la bonne distance de sécurité avec le véhicule qui précède, de tester ses réactions en situation critique avec un simulateur de conduite et de se prêter à des exercices pratiques sur la route en conditions bien réelles

Amélioration des écoles élémentaires



Sur les 84 établissements que compte la Ville 57 ont été concernés par des travaux d'amélioration soit 70 % de nos écoles.



Un grand nombre d'établissements ont bénéficié cet été de l'informatisation des classes et de la pose de vidéoprojecteurs dans le cadre du plan pluriannuel « École Numérique », toutes sont d'ores et déjà connectées à la fibre optique.

Rénovation du Musée Jean Aicard



La villa « Les lauriers roses » qui abrite le musée Jean Aicard-Paulin Bertrand fait désormais partie du cercle des « Maisons des Illustres ». Le label éponyme, qui lui a été décerné par le ministère de la Culture, constitue une référence pour les lieux dont la vocation est de conserver et de transmettre la mémoire des femmes et des hommes qui se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. C'est donc une belle reconnaissance du travail accompli par l'équipe de la direction des Affaires Culturelles qui se mobilise pour entretenir le souvenir et le patrimoine intellectuel, culturel et matériel de Jean Aicard et de Paulin Bertrand.

2. TOULON PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Bordée par la mer Méditerranée (45 kilomètres de linéaire côtier) et entourée de massifs collinaires, la Ville de Toulon bénéficie d'un cadre paysager remarquable. Le territoire communal compte plus de 1 000 hectares de forêts et d'espaces semi-naturels, ainsi que plus de 1 400 hectares d'espaces verts. Cette richesse et cette diversité valent à la Commune d'être partiellement couverte par des sites Natura 2000, des espaces naturels sensibles, des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou encore des sites classés ou inscrits. Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres a également acquis des terrains côtiers afin d'assurer leur protection et d'y accueillir le public tout en préservant leur sensibilité écologique.

La Municipalité de Toulon s'est engagée à préserver le cadre de vie exceptionnel de ses habitants, qui contribue également à l'attractivité touristique de la Ville. Cette volonté de protéger la biodiversité et les milieux naturels, de maintenir des îlots de verdure au cœur des zones urbaines, trouve notamment son expression dans les politiques publiques en matière d'aménagement, de gestion d'espaces verts et d'environnement. Chaque année, près de 18 millions de mètres cube d'eau potable sont distribués sur la Commune de Toulon. Cette ressource provient pour partie du barrage de Carcès mais également de la retenue du Revest. L'eau du barrage de Carcès est acheminée par un aqueduc de 50 km jusqu'à l'usine de traitement de la Valette qui produit 61 % du total de l'eau potable consommée, l'usine de traitement de Dardennes (à proximité de la retenue du Revest) en produisant 38 %. Plusieurs captages dans des nappes phréatiques fournissent les 1 % restants. Par ailleurs, la possibilité d'approvisionnement par le Canal de Provence représente une sécurité pour les Toulonnais en cas de sécheresse prolongée et de risque de pénurie d'eau potable.



II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

Le changement climatique marqué par une tendance au réchauffement induit une raréfaction de la ressource en eau, laquelle est vitale non seulement pour les êtres vivants mais également pour de nombreuses activités telles que l'agriculture et le tourisme. La Ville de Toulon est soucieuse de maintenir la qualité de l'eau distribuée à ses administrés, mais également de maîtriser la consommation de celle-ci dans le cadre des usages qu'elle en fait dans l'exercice de ses compétences et au sein de son propre patrimoine.

Réaménagement des parcs :

La Ville compte 84 squares et jardins, plus de 15 000 arbres et près de 3 000 m² de massifs fleuris, elle dispose également de nombreux espaces verts en zone urbaine répartis dans l'ensemble de nos quartiers

→ Le parc du Port Marchand

La démolition d'une partie du mur d'enceinte de l'ancien Arsenal du Mourillon permet à la Ville de Toulon de s'ouvrir toujours plus sur la mer. Sur ce site, l'aménagement d'un nouveau jardin public de près de 3 500 m² au bord de l'eau accueille petits et grands !



→ Le parc des Cèdres

Le Parc des Cèdres situé rue Félix Mayol, a rouvert ses portes cet été après plusieurs mois de rénovation.

Il propose aux riverains un havre de verdure de 7 000 m² densément boisé, remarquablement embelli et qui a fait l'objet d'aménagements spéciaux pour permettre à toutes les générations d'en profiter avec notamment un terrain de pétanque flambant neuf, une aire de jeux rénovée et un terrain multisports



→ Le parc des Oiseaux

Les travaux de rénovation, qui avaient motivé sa fermeture en février dernier, avaient été interrompus en raison du confinement.

Ce parc, qui s'étend sur près de 14 000 m², est un véritable poumon vert. On y accède par le boulevard Paban ou par le chemin du Temple pour y faire une halte prolongée, lire sur un banc ou simplement le traverser d'est en ouest pour rejoindre l'une ou l'autre voie de circulation.

Comme dans tout chantier, certains travaux sont plus perceptibles que d'autres parce qu'ils concourent à l'embellissement, d'autres sont moins visibles alors qu'ils sont pourtant essentiels pour la conservation du patrimoine végétal et la prévention des inondations. Il en est ainsi de la réfection complète du réseau d'arrosage et de la mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales dans des noues paysagères.



Le bassin-canal du Parc des Oiseaux a été curé puis remis en eau et son système de pompe amélioré pour prévenir les débordements en cas de fortes pluies. La transparence du cours d'eau permet d'y voir nager une bonne vingtaine de carpes Koi.



Plus de 1000 végétaux ont été plantés sous les arbres centenaires. Il s'agit d'espèces adaptées au climat méditerranéen autour desquelles du broyat de végétaux a été disposé pour maintenir l'humidité et éviter la pousse de mauvaises herbes. Des ganivelles de bois, posées pour éviter leur piétinement, les encerclent avec élégance.

Avec la quinzaine d'arbres fruitiers récemment plantés à la périphérie du parc (poirier, citronnier, oranger, jujubier, groseillier, pêcher, abricotier, arbousier, plaqueminer, néflier, amandier, figuier), la Ville permet aux pollinisateurs d'accéder à une ressource abondante et locale.

→ La Tour Royale

L'inauguration des travaux d'aménagement, d'embellissement, d'éclairage et d'accessibilité a eu lieu en février sur le site de la Tour Royale.

Les travaux débutés au début de l'automne ont consisté tout d'abord en une mise en valeur du site par un aménagement paysager aux abords de la tour de 2 cheminements piétonniers accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le premier cheminement permet d'accéder au belvédère à l'est de la Tour Royale, avec un point de vue exceptionnel sur la rade, le second cheminement permet quant à lui d'accéder à la salle d'exposition située au pied de la Tour Royale et à la plage de Pipady.

Ces cheminements sont, pour les personnes à mobilité réduite mais aussi les familles avec poussettes ou les personnes âgées. Par ailleurs une remise à niveau complète de l'éclairage de la Tour Royale a été effectuée au niveau des projecteurs électriques encastrés, ce qui permet une mise en valeur du site à la nuit tombée. Enfin les douves de la Tour ont été réhabilitées, sécurisées et éclairées. Elles deviennent un nouveau lieu de visite accessible au public.



Lutte biologique contre les moustiques

Comme chaque année, l'équipe du service Lutte anti vectorielle mène des opérations de démoustication sur les bords des cours

d'eau (Las, Eygoutier...), les zones humides des lieux publics et les pistes cyclables qui se prêtent à la naissance des insectes. Par respect de la faune et de la flore, c'est un traitement biologique anti larvaire qui est privilégié. Il cible uniquement les larves des moustiques; il ne tue pas les autres insectes. La pulvérisation est menée jusqu'à fin septembre, à raison d'une fois par semaine, de 5h à 8h pour ne pas gêner la circulation



Lutte contre la prolifération des pigeons

La ville expérimente un pigeonnier contraceptif pour contrôler la population de volatiles dans la ville. Ce dispositif permet une régulation dite douce. Le principe est de stériliser une partie des œufs qui sont laissés sur place pour que les oiseaux couvent mais ne pondent pas de nouveau.

Le site, situé en entrée du centre-ville place Kennedy, a été retenu, c'est parce qu'il est particulièrement prisé par les pigeons, avec tout de même l'accord de l'architecte des Bâtiments de France quant à son aspect et aussi en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

Ce pigeonnier ressemble à une maison miniature perchée sur un pied. À l'intérieur se trouvent de l'eau, de la nourriture, et des petites cases couvertes de paille et de copeaux de bois dans lesquelles les pigeons peuvent former un nid. Une fois les œufs pondus, une personne est chargée de les tourner pour qu'ils n'éclosent jamais.



Les Labels



Pavillon Bleu 2020

Pour la 12^e année consécutive, les 4 plages du Mourillon (du Mistral, des Pins, du Lido et de la Source) ont obtenu le « Pavillon Bleu » pour la saison estivale 2020.

Ce label national, récompense une nouvelle fois les efforts menés par la Ville de Toulon tout au long de l'année, sur la base de critères d'excellence en matière de qualité de l'eau, de propreté, de gestion des déchets et de sensibilisation du public aux problématiques environnementales.

Ce Pavillon Bleu, reçu chaque année depuis 2009, confirme le positionnement de Toulon comme destination ayant une politique de développement touristique durable, et s'ajoute au label « Station classée de Tourisme », qui est lui décerné à notre ville pour son accueil de qualité et son offre d'excellence.



Territoire engagé pour la nature 2019-2021



La Ville de Toulon a participé au concours Capitale française de la biodiversité, organisé par l'Agence Française pour la Biodiversité et plusieurs partenaires.

Comme 27 collectivités de Provence Alpes Côte d'Azur, la Ville a été récompensée pour la politique menée en matière de préservation et valorisation de la nature.

Ce concours permet à la Ville de :

- valoriser son engagement pour la nature,
- s'autoévaluer, se former, mobiliser les ressources internes autour de la biodiversité
- obtenir une reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » intégrant une démarche de progrès symbolisée par l'attribution de 1 à 5 libellules



3. TOULON ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

Cette finalité répond au premier article de la Déclaration de Rio « les hommes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Elle s'inscrit également dans l'esprit du principe républicain énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « *la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions de leur développement* ».

La Ville de Toulon s'investit au quotidien dans ses missions de proximité pour répondre aux besoins et aspirations de ses administrés. Elle œuvre pour donner à tous l'accès à l'éducation, à la culture, au sport, aux loisirs, pour offrir aux Toulonnais des possibilités d'épanouissement et une réelle qualité de vie. Cette ambition de bien vivre ensemble est poursuivie dans une approche associant la population selon des modes consultatifs, où les acteurs locaux et habitants peuvent s'exprimer pour participer à la construction des projets.



Qualité de vie

Parce que la mobilité est un souci majeur pour nos contemporains, les voies de circulation font l'objet d'importants travaux de remise à niveau. Et parce que le stationnement est également un enjeu de taille, la Ville met tout en œuvre pour répondre à l'attente des usagers.

À Claret

Autour du Square de Broglie, la réfection de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage public a été lancée.

Deux nouvelles places pour personnes à mobilité réduite et une aire de chargement/déchargement vont également être créées. Le nouveau revêtement permettra lui une réduction des nuisances sonores et une baisse de la température de la chaussée.

Par ailleurs, d'ici la fin de l'année, la passerelle piétonne qui relie la gare au boulevard Commandant Nicolas sera mise en accessibilité PMR côté boulevard.



À l'Aguillon

Le remplacement des deux pelouses synthétiques du complexe sportif Jean-Alex Fernandez, est engagé. Les pelouses synthétiques de dernière génération répondent aux normes et homologations des différentes fédérations pour la pratique du Rugby et du Football en toute sécurité pour les pratiquants.



Réaménagement de places du centre historique

Cette ambitieuse opération de rénovation s'inscrit dans la démarche d'harmonisation du centre ancien, afin de réaliser une véritable couture urbaine entre la place de l'Opéra, la rue des Arts et la place Dame Sibille.

Place Vatel

Il s'agit d'une réhabilitation en profondeur de la place, des rues Larmodieu, Pomet et de la traverse des Capucins incluant la reprise des réseaux souterrains.

Cette réhabilitation, sous la maîtrise d'ouvrage de Var Aménagement Développement, va donner naissance à un





de liaison se retrouvent aussi place d'Armes et avenue de Lattre de Tassigny.



Campagne pour une ville propre

« Ne rien jeter, la mer commence Ici »

Deux cents plaques d'information anti déchets ont été posées en ville: une campagne « antipollution quotidienne » a été lancée dans tous les quartiers pour sensibiliser les habitants et les vacanciers qui passent chaque jour à Toulon.



Inf'Eau mer

Sur les plages du Mourillon mais aussi à la Mitre, une campagne d'information intitulée « Inf'eau Mer » a été mise en place tout l'été afin d'informer et sensibiliser un large public sur la protection de la mer et de l'environnement par une approche ludique et éducative.

Cette campagne permet de développer un tourisme plus respectueux de l'environnement mais aussi d'informer le public sur les actions menées par la commune en faveur de l'environnement.



Favoriser les activités culturelles et physiques pour le bien-être et la santé de tous

La pratique du sport

→ BAINS DE MER: LES PERSONNES HANDICAPÉES AUSSI

Le handicap ne doit pas être un obstacle aux plaisirs de la baignade.

Pour que le plus grand nombre puisse profiter des plages Pavillon bleu, la ville de Toulon propose un service et du matériel dédié aux personnes à mobilités réduites souhaitant se baigner. Ces « Tiralo » sont disponibles au poste de secours Mistral avec une assistance proposée par un agent de la Ville tout l'été.





Favoriser l'accès au sport du plus grand nombre, tel est également l'objectif de la ville de Toulon. Elle met pour ce faire à disposition des clubs sportifs, associations et scolaires des gymnases et complexes sportifs qui permettent la pratique des sports de salle. Elle propose par ailleurs aux non licenciés ou non adhérents d'associations, d'accéder librement aux installations sportives en fonction de créneaux d'ouvertures.

En parallèle, la Ville a mis en place de nombreuses activités sportives et physiques dans le cadre de sa politique « Animation Sportive pour Tous ». Il s'agit de proposer tout un panel d'activités au plus large public au sein des différentes structures de la ville :

- Enfants de 3 à 17 ans (12 activités proposées),
- Scolaires (de 7 à 10 ans),
- Stages sportifs pendant les vacances pour les 3 à 17 ans,
- Loisirs adultes (de 18 à 54 ans) et handicapés,
- Loisirs séniors pour les plus de 55 ans...



Le parcours culturel et sportif, instauré dès 2004, ce partenariat Ville/Éducation nationale est une offre complémentaire à la pédagogie « traditionnelle ». Les nombreuses activités proposées aux enseignants dans le Guide des ressources offrent à des milliers de petits Toulonnais autant de plages de découverte.

Ainsi pour l'année scolaire 2018/2019 on peut comptabiliser

- 2063 propositions dans le domaine culturel et 605 dans le domaine sportif
- 650 classes concernées
- 2400 enfants inscrits dans le parcours sportif « Opération natation » (offre pilote dans le Var)
- 308 classes - 3 cycles de 12 séances par enfant soit plus de 8000 enfants concernés par l'offre culturelle.

Bibliothèques: gratuité pour tous les Toulonnais

Le réseau toulonnais de médiathèques s'adapte tant sur le fond que sur la forme aux souhaits de ses visiteurs. Livres, revues, CD, DVD y sont évidemment disponibles.

Parallèlement aux ressources physiques, les usagers ont aujourd'hui accès à une offre de ressource en ligne « La bibliothèque s'invite chez vous ».

Le principe est simple : il suffit de créer de se connecter à son compte lecteur via sa carte de lecteur.

Ainsi, une multitude de service vous est offert :

- **Cafeyn** (anciennement « Le Kiosk ») est une ressource en ligne permettant d'accéder à plus de 1400 titres de presse.
- **Skilleos** vous permet de vous familiariser avec les langues étrangères.
- Avec **Tout Apprendre**, vous pouvez, comme son nom l'indique, (presque) tout apprendre.
- **Médiathèque Numérique** est un service de vidéo à la demande. Vous pourrez visionner jusqu'à 3 films par mois sur cette plateforme.
- **MusicMe**: un service d'écoute de musique en illimité, gratuitement et légalement.

Afin de répondre toujours mieux aux attentes du public, le réseau des cinq bibliothèques et médiathèques présentes dans les principaux quartiers de la ville, Centre-ville, Port Marchand, St-Jean du Var, Pont du Las et Sainte Musse, élargit son offre de services pour mieux accueillir le public avec notamment la mise en place de la gratuité pour tous les Toulonnais.



Soutien aux associations

Le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) a déménagé et se situe rue de la glacière avec la Maison de l'étudiant. Ainsi la ville Informe tous les jeunes gratuitement, et de manière anonyme, dans divers domaines.



Le BIJ met en place une carte jeune, gratuite, qui permet de sortir, bouger, jouer, visiter, participer, supporter, danser... ou tout simplement découvrir Toulon tout au long de l'année, au rythme des offres et réductions proposées par ses nombreux partenaires.

La Ville soutient ainsi un large panel de partenaires associatifs.



4. TOULON AGIT EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

Priorités nationales réaffirmées récemment, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit bien de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, ni des générations futures, ni enfin, des territoires voisins ou lointains.

Cette finalité est donc complémentaire de celle visant l'épanouissement humain et les deux doivent être poursuivies de manière concomitante: l'épanouissement de chacun facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité. Inversement, la pauvreté et les diverses formes d'exclusion sont destructrices de lien social.

La solidarité s'exerce en priorité au bénéfice de populations fragilisées, par l'âge, la maladie, l'isolement, le handicap voire un accident de la vie. La Ville de Toulon est particulièrement sensible à ces situations et s'efforce d'apporter le maximum de réponses aux problèmes rencontrés.

Consciente du rôle essentiel des associations auprès des Toulonnaises et des Toulonnais, notamment dans le cadre du renforcement de la cohésion sociale, la ville a renouvelé ses subventions à des associations œuvrant dans des domaines aussi variés que l'environnement, la culture, la jeunesse, les sports, la politique de la ville, la protection du littoral ou encore en soutien aux commerçants.

Solidarité lors de la crise sanitaire

L'équipe du service Animation seniors et une cinquantaine de collègues de la Ville ainsi que les agents du CCAS ont permis de garder le lien avec les personnes les plus vulnérables.

Ils ont maintenu un contact téléphonique régulier avec les 2 000 bénéficiaires de colis de Noël, les 300 personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables ainsi qu'avec les 250 seniors inscrits aux ateliers du CCAS. Ils ont aussi pris régulièrement des nouvelles des 625 bénéficiaires de bons de chauffage et, par l'intermédiaire des bailleurs sociaux, d'un bon millier de locataires âgés ou handicapés.

L'objectif étant aussi de repérer les situations d'urgence alimentaire ou sociale pour agir directement ou avec l'aide du réseau associatif.

Accueil des personnes porteuses de handicap

Accueil spécifique des personnes mal entendant

La Ville a fait l'acquisition d'une solution informatique permettant de développer l'accessibilité à ses services et



de faciliter les échanges avec les personnes sourdes ou malentendantes. Grâce à l'application ACCEO, les personnes mal entendantes peuvent communiquer avec les services via un opérateur chargé de traduire leurs propos.

Les 21 clubs de retraités implantés sur le territoire organisent pour leurs adhérents des activités de plein air, des excursions, des repas, des lotos, etc. au sein de locaux mis à disposition par la commune.



Soutien aux associations

Le service Politique de la Ville participe au développement des territoires communaux par des actions spécifiques « à caractère social » pour apporter un soutien complémentaire à l'action municipale existante dans les quartiers les plus fragiles. La Ville met en œuvre différents dispositifs partenariaux et plus particulièrement du Contrat de ville intercommunal et du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD).

Accueil des enfants porteurs de handicap

La Direction Jeunesse a mis en place depuis 2018 une équipe d'animateurs spécialisés qui travaillent au sein du pôle handicap de la direction Jeunesse.

L'objectif est de favoriser durant les vacances scolaires l'inclusion des enfants porteurs de handicap en centre de loisirs et pour apporter durant l'année un savoir-faire en matière d'animation en milieu hospitalier et dans les institutions spécialisées. Durant les vacances scolaires, le centre aéré Saint-Dominique accueille ainsi régulièrement 15 enfants porteurs de handicap. Chacun d'entre eux bénéficie d'un accompagnement personnalisé assuré par un animateur-référent.

Animations Séniors

Le service animation seniors met en place des outils pour faciliter le quotidien et le bien-être des personnes âgées, tout en favorisant leur autonomie.

En partenariat avec la Direction des Sports, des activités sont organisées, tout au long de l'année, dans les équipements sportifs de la ville: cours d'aquagym, de musculation, d'expression corporelle, de danse ou de gymnastique d'entretien, de la randonnée ou du kayak sont dispensés par des moniteurs sportifs municipaux.

Le service animation seniors invite les aînés à participer à des ateliers d'informatique et à découvrir les matinées gratuites de l'Opéra ou les séances à tarifs préférentiels du Théâtre Liberté ou de Chateaufallon. Ces animations incitent les personnes âgées à maintenir une certaine dynamique dans leur cadre de vie.

Pour faciliter leurs déplacements, les personnes âgées ont aussi accès à des tarifs réduits mis en place par la ville de Toulon.



5. TOULON FAVORISE DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES

La production et la consommation responsables sont des conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit de renoncer à des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels, plus respectueuse de la biodiversité.

La Ville de Toulon poursuit son ambition d'être une administration écoresponsable, non seulement dans le cadre des missions de service public qu'elle assure auprès de la population, mais également en tant que « consommateur ». Les efforts ainsi entrepris veulent démontrer la volonté d'exemplarité de la collectivité à l'égard de ses administrés tout autant que de ses employés.

Inauguration du quartier de la connaissance et de la créativité

Le vendredi 17 janvier, les Toulonnais ont pu découvrir la nouvelle médiathèque et la beauté du jardin Alexandre complètement rénové.

C'est un îlot dans lequel il fait aussi bon vivre, habiter et se promener. Outre la médiathèque pour se distraire et se cultiver, deux bâtiments ont été édifiés pour étudier et travailler, l'un qui abrite l'école supérieure d'art et de design de TPM et l'incubateur/pépinières d'entreprises porté par TVT Innovation, l'autre l'école Kedge Business School et l'école Camondo.



© Laurent Perrier



Circuit court dans les écoles



La Ville de Toulon privilégie la confection traditionnelle des repas. En effet, le temps méridien permet aux enfants de développer leur goût, de découvrir de nouvelles saveurs, d'être sensibilisés à l'équilibre nutritionnel et au respect de l'environnement, mais aussi de poursuivre l'apprentissage de l'autonomie, de la vie en société et des règles d'hygiène. Ce temps comprend un repas équilibré et adapté à l'âge des enfants, et un temps de détente et de loisirs adapté au rythme des écoliers. Ainsi la Ville privilégie un mode de confection traditionnel des repas dans près de 90 % des cuisines des écoles. La Ville de Toulon adhère à la Charte du réseau des villes actives du programme national nutrition santé.

Les Alchimistes

La Ville soutient le projet de cette association sur le quai des pêcheurs. Cette association a pour vocation de sensibiliser la population toulonnaise à l'importance de l'enjeu du tri des déchets organiques. Pour cela, elle propose une conception innovante de la collecte et la valorisation des déchets organiques en circuit court. Ainsi l'association collecte à vélo les bio déchets de trois écoles à Toulon: les écoles élémentaires Saint Louis et Valbertand et depuis la rentrée 2020 l'école maternelle du Mourillon.

Ainsi ce sont 1 634 kg de bio déchets qui ont été collectés dans les écoles de mars à octobre. Ces déchets seront transformés en compost.



La Ressourcerie de la Rade

La Ville s'investit dans l'économie circulaire et promeut la revalorisation et la réutilisation. Pour cela, elle soutient les actions de La Ressourcerie de la Rade :

- collecte des biens destinés à être délaissés,
- valorisation,
- vente,
- et sensibilisation à l'environnement dans le sens de l'économie circulaire et d'une économie sociale et solidaire.

Ainsi au cours du mois de septembre 2020 ce n'est pas moins de 12,4 tonnes de matériel qui ont été récupérées, triés, pesés et revalorisés. Lors du déménagement de l'École Supérieure d'Art et de Design, la Ressourcerie a récupéré du mobilier qui s'est vu transformé pour une nouvelle vie. En 2019, 116 collectes réalisées sur Toulon et 78 tonnes de matériel récupérés: TLC (Textile, Linge et chaussures), D3E (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique), Meubles, Livres, Vaisselle brocante.





BILAN INTERNE

- › **Améliorer la politique énergétique du patrimoine communal,**
- › **Favoriser les déplacements responsables des agents,**
- › **Développer des achats et une consommation responsables,**
- › **Aménager durablement le territoire.**

Le Développement Durable est devenu un élément incontournable de la politique publique et ajoute un volet qualité dans chaque action déployée.

Dans un contexte de transformation, la Ville de Toulon souhaite conforter ses intentions et ambitions en matière de développement durable. Car si elle est le dernier maillon de la chaîne pour l'application des orientations européennes et nationales, elle demeure le premier contact avec les administrés et travaille concrètement sur le terrain.

La lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la biodiversité et du cadre de vie, la consommation raisonnée des ressources naturelles, l'encouragement de l'économie circulaire et la solidarité entre les habitants sont autant d'objectifs qui trouveront à nouveau leur expression dans l'action territoriale de la Ville de Toulon en 2021.





CONTACT: 04 94 36 84 27

